
CSAL du 25/06/2024

A l'ordre du jour :

- Approbation du PV des CSAL des 18/01/2024 et 23/01/2024
- Présentation de l'organisation et du fonctionnement du PRIE au 1^{er} septembre 2024 et projet d'installation immobilière dans le cadre du rapprochement des services sur le site de la direction PI de la Banque (pour information),
- Point d'étape suite à l'extension du périmètre de compétence du centre de contact amendes d'Epinal au 02/10/2023 (pour information),
- Formation professionnelle : bilan 2023 (pour information),
- TBVS 2023 (pour information),
- Résultats de l'Observatoire interne 2024 (pour information),
- Plans de mobilité employeur (Dijon Banque et Boudronnée, Beaune) (pour information),
- Questions diverses (fonctionnement du CSAL : rappel des consignes concernant l'obligation de discrétion professionnelle ; expérimentation du transfert du recouvrement forcé des SIE de Beaune et Dijon au PRS : précisions RH et immobilières)

Approbation du PV des CSAL des 18/01/2024 ET 23/01/2024

La CFTC étant absente de l'instance du 18/01/2024 (liminaire envoyée à la direction pour relayer la protestation et le « ras-le-bol des agents contre les suppressions d'emplois) n'a pas pris part au vote.

PV du 23/01/2024 approuvé.

Présentation de l'organisation et du fonctionnement du PRIE au 1^{er} septembre 2024 et projet d'installation immobilière dans le cadre du rapprochement des services sur le site de la direction PI de la Banque

1/ Le Pôle Régional Immobilier de l'Etat (PRIE) est à compter du 1^{er} septembre 2024 un nouveau service de direction né de la fusion des Missions Régionale Politique Immobilière de l'Etat (MRPIE), du Pôle Gestion Domaniale (PGD) et du Service Local Domanial (SLD).

Syndicat National CFTC Finances Publiques

Section Côte d'or

Agir pour ne pas subir.

Le PRIE, aux missions étendues à la gestion immobilière et domaniale, doit pouvoir s'appuyer sur 2 adjoints A+, un pour la stratégie et un pour la gestion-valorisation.

Chaque adjoint assurera l'encadrement de proximité de son équipe et effectuera un reporting régulier de son activité.

Des réunions de service périodiques permettront de partager l'information sur les dossiers impliquant les 2 pôles, sur les actualités et plus généralement de favoriser la mutualisation entre les équipes.

Au démarrage, le service fonctionnera en bi-sites (Boudronnée pour le PGD et site Banque pour la MRPIE)

Un regroupement à terme des 2 équipes PI de la Banque est intégré dans le projet de réaménagement d'ensemble du site Banque au 1^{er} étage de l'aile Soissons où 15 postes de travail y seront installés pour 18 collègues (PARTAGE DE L'ESPACE DE TRAVAIL).

Des salles de réunion y seront également prévues, les locaux disposeront du wifi et les collègues disposeront de CASIERS PERSONNELS pour y ranger leurs effets personnels.

Ce nouveau service directionnel inaugurera ainsi le FLEX OFFICE.

[La CFTC pense que la pandémie et les confinements successifs depuis 2020 ont fait émerger le télétravail de manière précipitée et dans l'impréparation. Les problématiques qui sont alors apparues sont liées aux conditions d'exercice des missions, ainsi que le management non préparé et adapté. Cette explosion du télétravail a autorisé la DGFIP à réenclencher une réflexion active sur les surfaces de travail \(flex office\)](#)

[Notre organisation syndicale préconise que cette adaptation de nouvelles méthodes de travail \(formation – moyens matériels et humains\) associée à un management adapté sont indispensables pour appréhender cette nouvelle organisation du travail.](#)

[Le flex office nuit au collectif de travail et à l'épanouissement individuel.](#)

2/ La direction nous informe que le projet d'installation immobilière PI de la Banque dépasse l'enveloppe budgétaire prévue par le bureau immobilier de la DGFIP. En effet, la création de la salle de réunion en sous-sol nécessite d'importants travaux de mises aux normes (réglementation incendie, ventilation de l'espace, amoindrissant les travaux prévus dans les autres étages.

Une nouvelle concertation aura donc lieu avec les agents.

Le phasage des travaux devrait débuter en 2025.

L'ordre du jour est modifié compte tenu de l'absence de certains participants l'après-midi.

Syndicat National CFTC Finances Publiques

Section Côte d'or

Agir pour ne pas subir.

Formation professionnelle : bilan 2023

Une cinquantaine de collègues ont animé 146 sessions organisées par la DRFIP 21 et d'autres structures.

1905 stagiaires ont bénéficié de 1725.3 journées de formation.

Le présentiel représente 32.50 %, le distanciel 5.98 % et l'Eformation 61.52 %.

Les formations profitent à 1.16 % de A+, 37.74% de A, 37.90 % de B, 20.37 % de C et 2.83 % de contractuels.

Dans le cadre de leur formation initiale-promotion, 24 stagiaires A et B ont été accueillis durant 4-6 mois pour leur formation probatoire cela représente 1 %,.

Pour la formation continue : plus de 300 stagiaires ont été formés aux métiers de la gestion publique, plus de 350 ont suivi une formation aux métiers de la gestion fiscale, un peu plus de 1200 ont eu des formations transverses (Esteve, management / organisation ... cela représente 95 %.

Les 4 % restant sont consacrés à la préparation aux concours Internes et examens professionnels.

7 apprentis de niveau bac + 2 à master 2 ont rejoint la DRFIP 21 pour une durée de 1 à 2 ans (6 apprentis en 2022 pour des périodes de 2 ans).

[La CFTC remercie le service formation professionnelle et les divers intervenants.](#)

Point d'étape suite à l'extension du périmètre de compétence du centre de contact amendes d'Epinal au 02/10/2023

Rappel : ouvert du lundi au vendredi de 08h30 à 17h, le Centre de Contact Amendes (CCA) répond sur un numéro spécial (03 29 69 69 69) et une adresse Balf spécifique (contact-amendes@dgfip.finances.gouv.fr).

Un re-routage téléphonique a été mis en place : les usagers qui sélectionnent l'option amendes sur le SVI de la Boudronnée, ainsi que ceux qui appellent directement le numéro de la cellule amendes sont re-routés automatiquement vers le CCA.

4079 appels ont été répondus au dernier trimestre 2023 et 528 paiements ont été encaissés.

[La CFTC a souligné que les collègues du service amendes apprécient le délestage téléphonique réalisé par les agents du CCA.](#)

Syndicat National CFTC Finances Publiques

Section Côte d'or

Agir pour ne pas subir.

TBVS 2023

Le Tableau de Bord de Veille Sociale est un dispositif qui contribue au développement d'une culture de la santé au travail et de prévention des Risques Psycho-Sociaux (RPS).

Il permet d'identifier des situations à risque, de suivre leur évolution et d'agir en conséquence.

Il comprend 7 indicateurs socles centrés sur les enjeux du travail ainsi que 3 autres indicateurs locaux :

- le taux de couverture des emplois rapproche les effectifs disponibles des emplois TAGERFIP. Il diminue légèrement sauf pour 2 services ou la DRFIP 21 apporte des renforts nécessaires (via l'Equipe Départementale de Renfort, auxiliaires ...),
- le nombre de périodes de congés maladie de courte durée inférieure ou égale à 5 jours baisse,
- le nombre de jours de congés annuels et/ou ARTT mis en Compte Epargne Temps (CET) fluctue légèrement,
- le nombre des écrêtements des horaires variable continue de diminuer mais il se situe toujours au-dessus de la situation nationale,
- le volume horaire écrêté diminue,
- le taux de télétravailleurs diminue par rapport à 2022 mais il dépasse la moyenne DGFIP de 2.04 points.

27 services sur 42 affichent un pourcentage d'agents supérieur à 60 %, les 15 structures comptant moins de 60 % de télétravail sont dues à des missions non adaptées ou à des SGC de taille réduite situés hors de l'agglomération dijonnaise et la Paierie Régionale.

- le taux de rotation des agents reste globalement stable par rapport à 2022 : les arrivées et départs des cadres C, B, A tiennent compte des retraites de l'année 2023, des mouvements en provenance et à destination d'autres départements au 01/09/2023 et des mouvements internes au département (changement d'affectation des titulaires, ALD et détachés).

Le taux de rotation diminue après avoir fortement augmenté en 2022. Il est particulièrement marqué dans les SGC.

3 indicateurs locaux :

- le taux d'absentéisme pour maladie baisse mais reste à un niveau élevé,
- le nombre de demandes de mutations déposées et non satisfaites repart à la hausse,

Syndicat National CFTC Finances Publiques

Section Côte d'or

Agir pour ne pas subir.

- le nombre d'emplois non pourvu augmente : 31 emplois restent vacants avec 7 A, 18 B et 6 C.

12 sont situés hors de Dijon dont 4 à Beaune.

22 fiches de signalement ont été établies soit une hausse de 57.14% par rapport à 2022. Un tiers provient de l'accueil de la Boudronnée (menaces, violences verbales, insultes, ...).

Observatoire interne

La moitié des agents ont répondu à l'enquête. Ce taux de participation a une hausse de 8 points par rapport à l'année précédente.

1/ Dynamisme et engagement :

- Etat d'esprit des équipes : les agents se montrent encore désabusés 46 %, fatigués 36 %, inquiets 34 %, motivés 12 %.
- Dynamisme de la DGFIP : 68 % estiment qu'elle n'évolue pas dans le bon sens, le rythme de changement est encore jugé trop rapide 55 %, les agents s'estiment moins bien informés des réformes et projets en cours.
- Stabilisation de l'engagement et une fierté de travailler pour le Ministère et la DGFIP.
- Des inquiétudes face à l'avenir qui diminuent mais restent toujours présentes.

2/ Conditions de travail, qualité de vie au travail, stress au travail :

- Conditions de travail jugées satisfaisantes avec un bilan extrêmement positif du télétravail 90 %, des conditions matérielles de travail jugées très positives 74 %, une ambiance de travail jugée bonne 67 %, l'équilibre vie privée/vie professionnelle reste satisfaisante 67 %, 50 % des agents sont satisfaits de leur charge de travail, la confiance accordée par le manager est reconnue à 76 %.
- la capacité des managers à faire travailler ensemble et à veiller à la cohésion des équipes est jugée comme perfectible avec des résultats en baisse 50 %.
- qualité de vie et le stress au travail se détériorent.

3/ Efficacité opérationnelle :

Syndicat National CFTC Finances Publiques

Section Côte d'or

Agir pour ne pas subir.

Les agents sont très attachés à l'accomplissement de leurs missions : service donné aux usagers 71 %. 73 % estiment avoir des marges de manœuvre et l'autonomie suffisante.

4/ Développement :

- la rémunération reste un élément d'insatisfaction 69 %.
- seuls 34 % des répondants de la Côte d'Or contre 38 % pour la DGFIP se sentent reconnus et valorisés dans leur travail.

L'investissement du manager est particulièrement attendu quant au développement des compétences.

5/ Les priorités aux yeux des agents :

Les agents attendent des actions de nature à améliorer les modes de fonctionnement et les conditions de travail de façon prioritaire dans les domaines suivants :

- une revalorisation salariale et la prise en compte de l'inflation,
- de meilleures perspectives de carrière,
- la temporisation du rythme des changements, le développement des nouvelles applications informatiques,
- la fiabilisation et l'amélioration des outils informatiques et collaboratifs.

La CFTC a mis en avant que les services de la DRFIP 21 fonctionnaient grâce à la conscience professionnelle et à l'investissement de ses agents. Ces derniers sont insuffisamment valorisés. Les chefs de service font de la rétention d'information auprès de leurs agents.

Plan de mobilité employeur

La direction rappelle que les 3 premiers sites du département (Banque, Boudronnée, Beaune) ont fait l'objet d'un diagnostic mobilité en 2023, suivi de propositions d'actions.

Les diagnostics et plans ont été diffusés à l'ensemble des agents du département.

Une réunion avec Keolis aura lieu prochainement pour le prêt de vélos électriques.

Un groupe de travail départemental sera réuni le 1^{er} juillet. Il aura pour objectif d'établir une feuille de route, définissant :

- les actions de communication et de formation à privilégier,
- les actions de sensibilisation à mettre en place,

Syndicat National CFTC Finances Publiques

Section Côte d'or

Agir pour ne pas subir.

- les outils à utiliser et à relayer,
- les équipements à prévoir.

Questions diverses

Dates des prochaines instances : mardi 01/10/2024 (date de repli vendredi 11/10/2024), mardi 10/12/2024 (date de repli jeudi 19/12/2024).

**Christophe RECOUVREUX, SIP DIJON ET AMENDES service recouvrement
(Titulaire)**

Céline GUILLAUMIN, Pôle CE antenne de BEAUNE (Suppléante).